

BIOCALEDONIA

PROJET FICHE COMPOST

Epandage de fumier frais sous conditions :

Dans la NOAB : « Fumure de ferme, lisier et purin : Les applications feront partie d'un compost ou seront suivies de deux cultures d'engrais verts au moins dans les systèmes de culture".

La Commission Technique décide : COMPOSTAGE OBLIGATOIRE si utilisation de déjections d'un élevage intensif ou non Bio (comme les fientes de volailles locales).

Le fumier brut et le fumier mal composté peuvent être une source de contamination des végétaux destinés à l'alimentation humaine parce qu'ils contiennent des agents pathogènes, c'est-à-dire des micro-organismes qui peuvent causer des maladies chez les personnes qui consomment les végétaux contaminés. Le compostage tue la majorité des agents pathogènes qui se trouvent dans le fumier et réduit donc fortement les risques que le fumier contamine les cultures.

Qu'est-ce que le compostage ?

Le compostage est une pratique accélérant le processus naturel de décomposition de la matière organique en sels minéraux et en humus. Il demande une bonne aération, car il utilise des bactéries aérobies.

Après la phase de chauffe, on a une phase pendant laquelle d'autres processus agissent, pendant laquelle les champignons et des animaux comme les collemboles, lombrics, nématodes, acariens contribuent à une décomposition plus poussée de particules solides.

Le compost permet de dégrader la matière organique complexe. Les éléments dégradés, simplifiés, peuvent alors entrer à nouveau dans le cycle de la matière et notamment être réutilisés par les plantes.

Que peut-on composter ?

Pour réussir un bon compost, aéré et riche, alternez matières sèches (1/2 à 3/4) et matières humides (1/4 à 1/2).

Matières sèches (Carbone) : feuilles mortes, branches broyées, paille, sciure non traitée, écorces de feuillus, coquilles d'œuf, cendres de bois, marc de café.

Matières vertes ou humides (Azote) : déchets verts de la cuisine, feuilles vertes, tontes de gazon, fientes de volaille, fumiers.

Eléments interdits :

Pas de boue de stations d'épurations

Déchets ménagers interdits pour l'instant (sauf les vôtres) / déchets verts municipaux interdits pour l'instant car peuvent être contaminés par d'autres types de déchets (dans l'attente de la mise en place d'une filière validée par Biocalédonia).

Toilettes sèches interdit

Les copeaux de bois traités sont interdits. Les producteurs doivent se renseigner avant d'utiliser le fumier des chevaux et donc vérifier auprès des Centres Equestres qu'ils utilisent de la litière non traitée provenant des scieries ou importée.

Matériaux à éviter : Épluchures d'agrumes, végétaux malades, certains déchets de cuisine comme la viande, le poisson, les produits laitiers, excréments d'animaux domestiques (ils pourraient contenir des germes pathogènes), mauvaises herbes en graines, journaux imprimés en couleur (encre).

Comment fait-on un compost ?

- Dans la partie inférieure de la pile, placer des fétus de paille et des branches pour permettre un bon drainage de l'eau en excédent (ou des bourres de coco secs)

- Alternier des couches de matériau riche en carbone et en azote
- Du compost ancien, appliqué sur chaque couche, améliore le processus de compostage
- Des couches fines de terre au milieu du compost aident à empêcher la perte d'azote
- Une couverture de 10 cm d'épaisseur de fétus de paille ou de feuilles de bananiers / carton lors de l'étape finale empêchent que l'azote ne s'échappe de la pile et protège de la pluie
- Si la pile n'est pas suffisamment humide, verser de temps en temps de l'eau sur le compost

Suivi de la température :

- Avoir un thermomètre

Il faut mesurer la température tous les 2 ou 3 jours avec un thermomètre et établir la courbe d'échauffement. Pour obtenir une bonne hygiénisation du compost, pour qu'il ne contienne plus de bactéries pathogènes susceptibles de donner des maladies ni de graines donnant naissance à des mauvaises herbes, il faut que la température de l'andain reste supérieure à 65°C pendant au moins 5 jours entre la première et la deuxième semaine (le retournement redonne un coup de feu au compost, le processus biologique redémarrera et la température va de nouveau augmenter).

La période de stabilisation ou de maturation du compost va se faire à une température voisine de 35°C pendant quelques semaines.

Aération :

Il faut retourner les andains au moins 4 fois tout au long de la fabrication du compost qui durera 3 à 4 mois sous un climat chaud : 3 fois pendant les 2 mois de fermentation à température élevée puis une fois au cours des 2 mois de maturation (NB : pour certains substrats comme les restes de cuisine, très rapidement biodégradables, 3 retournements sont nécessaires au cours du 1er mois). On le fera en s'efforçant à chaque fois de mettre au centre du tas la fraction de substrat qui était à l'extérieur, pour que l'oxygénation soit la plus complète possible et atteindre un bon niveau de stabilisation.

Humidité :

L'eau sera apportée par les éléments humides incorporés ainsi que par l'arrosage. Vous rectifierez si nécessaire la présence d'eau au moment de l'apport de déchets et particulièrement lors des retournements. C'est le moment idéal pour vérifier l'humidité.

Si vous montez le tas en une fois, arrosez tous les 20 cm (environ 1-2 arrosoir pour 1 m²).

Vérification de l'humidité sur un compost jeune : après 2 ou 3 jours, enfoncer une tige ou un tuyau en métal dans le compost (jusqu'au cœur si possible).

Après 10-15 minutes retirez l'objet :

S'il est chaud et humide, le compostage se passe bien et à une bonne humidité.

S'il est froid et humide, il est probablement trop mouillé.

S'il est chaud et sec, il n'y a probablement pas assez d'eau.

Le processus est fini !

Un compost à maturité a les caractéristiques suivantes :

- Il ne dégage pas d'odeur d'ammoniacque,
- Sa température est basse même si l'humidité reste bonne,
- Il est granuleux, foncé et sent bon,
- On ne distingue plus à l'œil nu les composés d'origine.

Utilisation

Compost jeune riche en azote (environ 4 mois)

On utilise un compost demi-mûr pour booster un sol pauvre et sableux. Cet apport va augmenter la présence des micro-organismes sur la parcelle ce qui donne de la consistance à la terre. On place ce

compost jeune en surface puis on griffe superficiellement le sol.

Compost mature (9/12 mois)

Les sols argileux et bien compact préfèrent l'apport d'un compost bien mûr.

Ce compost bien mûr est un concentré de substances fertilisantes qui convient parfaitement aux plantations sensibles. Lors de la plantation d'arbres ou d'arbustes, on peut mélanger quelques kilos de ce compost mûr avec de la terre pour remplir le trou destiné à accueillir les racines.

Effets du compost selon sa maturité

	Compost demi mûr	Compost mûr
Action sur la structure du sol	Assez forte mais limitée dans le temps Agrège les terres légères	Faible mais durable
Action fertilisante	Importante et rapide	Très importante mais plus lente
Action sur les plantes	- Convient aux plantes installées - Peut être toxique pour les plantes très jeunes et les semis - Inhibe la germination des plantes cultivées - Limite la germination des graines, des herbes indésirables	Convient à la plupart des plantes du jardin, sauf aux légumes sensibles (oignon, navet...) Préférer un compost très mûr pour les semis et repotages
En résumé	Utilisation en surface - au pied des plantes peu fragiles - sur la terre en surface	Toutes utilisations - en surface (potager, ornement) - semis - repotage

Le compost est une matière organique végétale de grande qualité. Son épandage doit être envisagé comme un facteur général d'amélioration de la structure et de la fertilité du sol.

Les quantités à mettre varient beaucoup : depuis 1 kg jusqu'à 10 kg par m² selon l'usage

- Pour les espèces ou variétés pour lesquelles les besoins en éléments nutritifs sont importants telles que pommes de terre, choux, tomates, poireaux, céleris, maïs, cucurbitacées, poivrons, aubergines,... **utiliser de 4 à 8 kg au M².**
- Si les besoins en éléments nutritifs sont moyens comme pour les laitues, épinards, carottes, oignons, betteraves rouges, navets, fenouil, ail, persil... utiliser de 2 à 4 kg au M².
- Lorsque les besoins sont moins importants comme pour les haricots, petits pois, radis, fraises, plantes à fleurs, ... **utiliser 1 à 2 kg au M².**
- Pour entretenir les espèces fruitières, répartir chaque année sous l'envergure du feuillage de **3 à 5 kg de compost par M²**, soit une couche de plus ou moins 1 cm d'épaisseur pour les arbres et de **2 à 3 kg par M²** pour les arbustes.
- A l'occasion de la plantation d'arbres fruitiers, mélanger directement 20% de compost (1 part de compost pour 4 parts de terreau) dans le puits de plantation.